

EDITO

Après une belle saison estivale, il est important de rappeler qu'il existe de superbes idées qui sont devenues réalité.

Notre garderie qui s'est agrandie, isolée, repeinte et dotée de tables et chaises colorées pour nos chers « étudiants » et tout cela pendant les vacances. Venez tous la visiter lors de l'inauguration le vendredi 21 prochain.

Aussi côté économie, une plate-forme unique et territoriale, « en bas de ma rue », qui vous permettra de vendre et acheter en ligne vos produits et services en local.

L'ADIE, une association reconnue d'utilité publique pour aider les personnes éloignées du marché du travail et du système bancaire à créer leur entreprise, et ainsi leur propre emploi grâce au microcrédit.

Enfin, plusieurs accompagnements peuvent être proposés aux créateurs d'entreprise.

Bonne rentrée à tous !

Thierry Sallandre

AGENDA

SEPTEMBRE

Samedi 1 : Pétanque but d'honneur

Dimanche 2 à 9h : Course l'Ecureuil VTT et marche à Echalas organisée par l'association Club Viennois d'Animation Cycliste

Lundi 3 : Reprise de l'école

Vendredi 7 de 16h30 à 19h : Réouverture de la bibliothèque

Samedi 8 : Banquet des classes en 8 : à 10h30 messe, à 12h photo et banquet

Dimanche 9 : Ouverture de la chasse

Vendredi 14 à 20h30 : Réunion de rentrée du Sou des Ecoles à l'attention de tous les parents d'élèves de primaire

Samedi 15 à 14h : Pétanque concours au profit du Téléthon

Samedi 15 et dimanche 16 : Journées européennes du patrimoine

Vendredi 21 à 18h : Inauguration de l'extension de la garderie ouvert à tous les habitants

Vendredi 21 de 16h30 à 19h : ANIM JEUNES aux Haies (salle du haut) : "Raconte ta rentrée. Parlons projets !" - animjeune@vienna-condrieu-agglomeration.fr - Tél 04 74 56 89 46

Vendredi 21 à 19h30 : Assemblée Générale de l'ASQV à la salle Pierre Bret au Fautre

Vendredi 28/09 au vendredi 12/10 de 16h30 à 19h : Exposition sur la grotte Chauvet à la bibliothèque proposée par l'Association Culturelle et la Bibliothèque

OCTOBRE

Samedi 6 de 9h à 15h : Déchetterie mobile sur le parking du cimetière aux Haies

Samedi 6 à 20h30 : Film sur la grotte Chauvet à la salle des fêtes proposé par l'Association Culturelle et la Bibliothèque

Samedi 13 : Assemblée Générale de la Pétanque

ACTUALITES

Retrouvez les actualités du village sur la page Facebook « Les Haies » :

<https://www.facebook.com/leshaies69420/>

Lecture libre sur internet sans création de compte Facebook.



Rejoignez-nous sur
facebook

TRAVAUX GARDERIE

En raison de la progression du nombre d'enfants fréquentant la garderie scolaire, il était impératif de faire un agrandissement de ce local. Ces travaux ne pouvaient être réalisés que pendant les vacances scolaires d'été. Notre conseil municipal a donc lancé un appel d'offres sur 3 groupements d'entreprises. Après études détaillées des devis, le choix a été fait pour le groupement d'entreprises représenté par SAS JULLIEN, titulaire du lot Menuiserie, le lot Electricité par l'entreprise GRENOT, le lot Platerie-Peinture-Plafond par l'entreprise BSM. Nous vous donnons quelques détails techniques, de coût et de délais :

- La surface de l'ancienne garderie (construite en 2001) est d'environ 51 m². Doublage par un complexe de 12 cm pour isolation thermique et acoustique sur toute la longueur côté cour et d'un complexe de 8 cm côté mairie. L'ensemble a été entièrement repeint.

- La surface de l'extension est d'environ 36 m², mêmes prestations pour l'isolation acoustique et thermique que l'ancienne garderie. Les fenêtres et un portail ont été changés.

- Le coût des travaux est de 15 058 € HT;

- Les délais ont été parfaitement respectés à savoir : début des travaux le 10/07/2018, réception des travaux le 5/08/2018.

Merci aux entreprises pour cet excellent travail et le respect des délais ainsi qu'à Ludovi Rojas pour certaines finitions.

Nous vous invitons tous à visiter cette nouvelle garderie le 21 septembre prochain.

REPRESENTANTS DE PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE PRIMAIRE DES HAIES

Les représentants de parents d'élèves sont l'interface entre les familles, l'équipe éducative et la municipalité. Ils portent la voix de l'ensemble des parents auprès des différentes instances, dans l'intérêt collectif des enfants.

Ils peuvent intervenir auprès de la direction de l'école pour évoquer un problème particulier ou pour assurer une médiation à la demande d'un ou des parents concernés.

Ils siègent au conseil d'école (3 conseils par an), au cours duquel ils transmettent les remarques, questions ou satisfactions particulières des parents.

Tous les parents d'élèves peuvent se présenter, alors n'hésitez plus ! Il est important que chaque classe soit représentée.

Les candidatures sont ouvertes pour cette rentrée 2018. Les élections doivent avoir lieu **le 12 octobre 2018**. Si vous êtes intéressés et souhaitez vous engager dans la vie de l'école, contactez-nous grâce à notre mail rpe.ecoledeshaies@laposte.net **avant le 21 septembre 2018**.

Merci à tous pour votre mobilisation.

Les représentants des parents d'élèves.

INAUGURATION GARDERIE



La mairie invite tous les habitants, parents, enfants, anciens élèves... à l'inauguration des travaux d'extension de la garderie le **Vendredi 21 à 18h à la garderie**

Une petite rétrospective vous attend avec la diffusion d'un diaporama.
La municipalité vous offrira le verre de l'amitié.

Nous vous attendons nombreux !

MIEUX VIVRE ENSEMBLE

RETOUR SUR LA VOGUE DES HAIES

Encore une belle édition de la vogue cette année aux Haies !

Les Zazous ont bien assuré, bien organisés pour les 3 bals, le barbecue et la paëlla qui a regroupé 380 convives le dimanche soir.

Les 2 concours de pétanque ont attiré 68 doublettes le samedi pour le "challenge de la St Laurent" et 62 triplettes le dimanche pour le "challenge de la municipalité".

Bravo aussi à la trentaine de bénévoles adhérents ou non des 6 associations qui ont assuré l'organisation des concours et la tenue de la buvette de la pétanque.

Une belle fête de village où régnait détente, bonne humeur et convivialité !

LOGEMENTS AUX HAIES

3 logements OPAC disponibles aux Haies sont à pourvoir aux Châtaigniers aux Varines :

- Un T3 en rez-de chaussée
- Un T2 au 1er étage
- Un T4 en rez-de-chaussée (disponible mi-septembre)

Se renseigner en mairie.

ASQV (ASSOCIATION DES QUATRE VENT)

regroupant les communes de Longes, Les Haies et Trèves - saison 2018 - 2019

Vous avez dû trouver dans vos boîtes aux lettres cet été le fascicule regroupant les différentes activités de l'association intercommunale ASQV dont les activités se déroulent au Fautre.

Venez assister aux 2 cours d'essai gratuits dispensés pour chaque activité début septembre.

Cette saison certaines sont arrêtées, faute d'inscriptions suffisantes, mais d'autres démarrent:

THEATRE POUR ENFANTS

MULTI SPORTS ENFANTS

RELAXATION SONORE ADULTES

Nous serons heureux de vous accueillir nombreux :

Vendredi 21 septembre 2018 à 19H30 pour l'Assemblée Générale, salle Pierre Bret au Fautre.

Nous accueillerons avec plaisir les personnes qui souhaitent rejoindre les membres du bureau.

Contact Secréariat : Michèle BORGNE :
06.21.40.76.87 / mail : michele.borgne@free.fr

BIBLIOTHEQUE



Attention changement d'horaire d'ouverture à la bibliothèque !

La bibliothèque sera ouverte

le vendredi de 16h30 à 19 h.

Réouverture après la pause estivale
le vendredi 7 septembre 2018.

Le prêt est gratuit !

APPEL A PROJET DE BOITE A LIVRES

Avis aux bricoleurs, artistes, créateurs !
Nous aimerions installer une boîte à livres dans le village.

Nous cherchons une ou des personnes susceptibles de la fabriquer.

Impératif : il faut qu'elle soit étanche !

Vous pouvez contacter la bibliothèque pendant les permanences au
04 74 56 89 96

ou Agnès Chavas au 04 74 87 76 05

PETANQUE

Les concours du vendredi soir à 20h30 (début des parties) en doublette formée continuent en septembre et se termineront le 12/10/2018.

Les samedis de 14h à 18h :
concours avec tirage à la mêlée.
Inscription et renseignements sur place. Les jeunes joueurs non sociétaires sont les bienvenus et doivent obligatoirement jouer avec un de leurs parents et sont sous leur responsabilité.

L'assemblée générale aura lieu le samedi 13/10/2018 à 10h et est ouverte à tous. Elle cloturera la saison. Toutefois **les mercredis de 14h à 18h** se dérouleront des entraînements libres toute l'année si le temps le permet.

ENVIRONNEMENT

DECLARATION ANNUELLE DE RUCHES : Du 1er septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue. Elle participe à :

La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,

La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française.

Elle doit être réalisée chaque année, entre le **1er septembre et le 31 décembre**. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr

Téléphone : 01 49 55 82 22

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1er janvier et le 31 Août 2018). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1er septembre et le 31 décembre 2018).



JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE

Créées en 1984 par le ministère de la Culture, les Journées européennes du patrimoine ont lieu chaque année le troisième week-end de septembre.

Les Journées du Patrimoine 2018 auront lieu **les samedi 15 et dimanche 16 septembre**.

Le thème retenu en 2018 est "**L'art du partage**". Cette édition a donc pour but de promouvoir le patrimoine comme élément central de la diversité culturelle et du dialogue interculturel, de valoriser les meilleures pratiques pour assurer la conservation et la sauvegarde du patrimoine.

L'Europe du patrimoine, c'est aussi, comment ne pas le rappeler, pour cette année du centenaire de l'armistice de la Première Guerre Mondiale, l'Europe de la mémoire, des crimes contre l'humanité, des guerres et des réconciliations.

Ces journées sont l'occasion d'aller à la rencontre de ces passionnés, bénévoles ou professionnels, qui œuvrent au quotidien pour la reconnaissance, la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine.

Consulter le programme sur le lien suivant :

<https://journesdupatrimoine.culture.gouv.fr/Programme>

ECONOMIE

AIDES A LA CREATION D'ENTREPRISE

Plusieurs accompagnements peuvent être proposés aux créateurs d'entreprise.

Prendre RV avec Thierry SALLANDRE à la mairie des Haies (Tél : 04.74.56.89.99).

EN BAS DE MA RUE

Pour vous accompagner dans la mutation digitale et renforcer le commerce de proximité la Chambre de Commerce et d'Industrie Nord Isère lance, enbasdemarue.fr, une market place développée pour vous.

Cette plateforme unique et territoriale, vous permet de vendre en ligne vos produits et services. Avec enbasdemarue.fr, la CCI Nord Isère met à votre disposition un outil d'aide à la vente pour augmenter votre chiffre d'affaires en fidélisant et développant votre clientèle grâce à un nouveau service.

Il s'agit du premier site de ce type en France mis en place par une CCI.

Tous les commerçants qui le désirent bénéficient de cette plateforme, en souscrivant un abonnement de 29 euros par mois.

Ils peuvent mettre dans leur vitrine en ligne toute la marchandise qu'ils désirent.

Ce site qui est gratuit pour les consommateurs, propose un large choix de produit et de services disponibles 24 h / 24 h et 7/7.

Une fois connecté à la plateforme, comme un site classique (accès gratuit), il suffit pour le consommateur d'indiquer son adresse, ou alors un produit, et d'effectuer sa sélection.

Une fois sur la fiche du produit, on arrive à la découverte de la boutique mettant en vente l'article, puis on procède classiquement à l'achat.

Les produits ou prestations sont récupérés et/ou effectués en magasin, mais les paiements sont réalisés en ligne.

Pour en savoir + : <https://enbasdemarue.fr/>

ADIE

L'Adie (Association pour le Droit à l'Initiative Economique) est une association reconnue d'utilité publique qui aide des personnes éloignées du marché du travail et du système bancaire à créer leur entreprise et ainsi, leur propre emploi grâce au microcrédit.

L'appui financier de l'Adie peut prendre plusieurs formes :

Des microcrédits jusqu'à 10 000 € pour financer tous types de besoins : investissement (véhicule, machines), stock, trésorerie, production, etc.

Des prêts d'honneur jusqu'à 4000 € sans intérêt pour compléter le financement du projet

Un accès facilité à des primes locales selon des dispositifs mis en place dans chaque région, au dispositif Nacre, etc. Le plan de financement peut ainsi atteindre 20 000 €.

En partenariat avec AXA et la Macif, l'Adie propose aux créateurs d'entreprise financés une offre de produits de micro-assurance pour démarrer et développer leur activité en toute sécurité. Ces formules sont spécialement adaptées aux activités et aux besoins des créateurs de petites entreprises.

En plus du financement, l'Adie propose aux créateurs d'entreprise un accompagnement personnalisé en vue de les aider à maîtriser les différents aspects liés au démarrage et au développement de leur activité.

Tous les aspects du pilotage de l'activité de l'entreprise sont abordés : fiscalité, juridique, commercial, comptabilité, gestion, etc.

Contact : ADIE LYON - 2 avenue Leclerc - 69007 LYON - Tél : 0 969 328 110